

**AFRICAN UNION**

الاتحاد الأفريقي



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / +251 11 518 25 58/ Ext 2558

Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

## **Déclaration du Président de la Commission de l'Union africaine sur la sort des migrants africains en Libye**

Addis Abéba, le 18 novembre 2017: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a appris avec consternation les informations faisant état de la vente aux enchères comme esclaves de migrants africains sur le territoire libyen. Dans le prolongement du communiqué du Président en exercice de l'Union, le Professeur Alpha Conde, il condamne fermement ces pratiques ignobles, qui sont aux antipodes des idéaux des Pères fondateurs de notre Organisation et des instruments africains et internationaux pertinents, y compris la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Le Président de la Commission demande l'arrêt immédiat de ces pratiques et de tous autres actes de trafic humain. Il exhorte à une action rapide pour identifier leurs auteurs et complices en vue de les traduire en justice. A cet égard, il se félicite de l'annonce faite par les autorités libyennes d'une enquête pour faire la lumière sur ces pratiques criminelles et attend avec intérêt qu'elle puisse établir les faits d'une manière crédible. Il les exhorte à faire tout ce qui en leur pouvoir pour améliorer les conditions des migrants africains se trouvant sur leur territoire.

Le Président de la Commission exprime la détermination de l'Union africaine à ne ménager aucun effort pour aider à faire cesser ces actes criminels et assurer le respect des droits humains les plus fondamentaux. A cet égard, il prie la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples de diligenter, selon une procédure d'urgence, une enquête en appui aux mesures annoncées par les autorités libyennes et de soumettre, dans les plus brefs délais possibles, ses conclusions aux fins de faciliter une action et un suivi diligents.

Le Président de la Commission se propose également de dépêcher rapidement un émissaire en Libye pour des consultations avec le Gouvernement libyen et d'autres acteurs concernés, aux fins de s'accorder sur des mesures pratiques en appui aux efforts visant améliorer le sort des migrants africains en Libye.